**AGA Conseil d’école le 15 septembre 2016**

Présences: Voir liste Société de parents

1. Ouverture de la réunion: 19h40
2. Élection du président d’assemblée et d’une secrétaire d’assemblée : Joël Lavoie propose David Caron comme président, il accepte ; Pierre Asselin propose H.Cuddihy comme secrétaire , elle accepte.
3. Lecture et adoption de l’ordre du jour : Jean-Louis Zopke propose Renée Gauvreau appuie.
4. Lecture et adoption du procès-verbal: H.Cuddihy propose l’adoption du procès-verbal de 2015, Karine Gervais appuie avec correction. Tous en faveur.

Correction : point 6b Naomie devrait lire Noémie.

1. Modification des Statuts et règlements : proposition par Pierre Asselin que l’adoption du nouveau document soit reportée pour 90 jours pour permettre aux membres de réviser le document en bonne et due forme. Appuyé par Monique Moquin.
2. Rapport du président : Pierre Asselin, président, dépose son rapport. Il remercie les parents de la Société de parents pour leur travail, remercie les membres du conseil d’école, Adèle Amyotte et les membres de l’administration. Il explique le rôle du Conseil qui est de supporter l’administration et d’engager avec eux à plusieurs niveaux. . Il nomme les principaux sujets discutés durant l’année comme la représentation des conseillers, les infrastructures, la sécurité ainsi que la révision des statuts et règlements. Il invite les parents à amener leurs questions aux membres du conseil.
3. Élections des membres du Conseil d’école pour 2016-2017
   1. Élection d’un président d’assemblée: Joël Lavoie propose David Caron qui accepte, Pierre Asselin appuie. Tous en faveur
   2. Les candidats suivants sont mis en nomination et acceptent:

Pierre Asselin, H.Cuddihy,

Victor Moke Ngala, Marie-Josée Duguay,

Renée Levesque-Gauvreau, Jean-Louis Zopke,

Vincent Augert, Noémie Valois,

Nathalie Savoie, Patrice Gauthier, Denise Genest

Pierre Asselin propose de faire une exception au nombre de conseillés permis par nos Statuts et règlements plutôt que de procéder à une élection. Joël Lavoie appuie.

Mme Amyotte remercie David Caron.

8. Levée de l’assemblée: La réunion est levée à 20h05.